

Département de la Seine Maritime
VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Fax : 02 35 85 60 08 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

NOTE PRESENTATION RAPPORT BUDGET PRIMITIF

BUDGET PRIMITIF 2019

Suite au débat d'orientations budgétaires du 14 mars dernier, le budget primitif 2019 est présenté, les grandes lignes en sont données avant le vote au niveau du chapitre pour les deux sections (fonctionnement et investissement) pour chacun des budgets (Ville, Assainissement, Eau et Régie de Transport).

La commission des finances prendra connaissance des propositions budgétaires, lors de sa réunion du 1^{er} avril.

Budget Principal - Ville

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 306 134.04 €

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 284 700,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 534 300,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	500,00
022	DEPENSES IMPREVUES	224 499,88
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	280 000,00
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	428 719,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	435 197,00
66	CHARGES FINANCIERES	101 218,16
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 000,00
	Somme :	5 306 134,04

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
002	Excédent antérieur reporté	1 227 266,04
013	ATTENUATION DE CHARGES	10 000,00
042	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 505,00
70	PRODUITS DES SERVICES	286 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	2 859 903,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	869 250,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	45 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	10,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	200,00
	Somme :	5 306 134,04

Les recettes sont constituées, principalement, de l'excédent de fonctionnement 1 227 266.04€, des ressources fiscales 2 859 903 €, des dotations et subventions 869 250 € et des produits des services 286 000 €. Certains de ces produits sont estimés, en attente de la notification des montants par les services de l'Etat (dotations).

Les dépenses de fonctionnement sont principalement les charges générales 1 284 700 € et les charges de personnel 2 534 300 €. La charge financière liée au remboursement des intérêts des emprunts s'élève à 102 954 € en 2019, contre 110 050 € en 2018.

Les subventions accordées dans le cadre du vote de ce budget sont précisées dans l'annexe B1.7. Toute subvention ultérieure sera accordée selon une délibération spécifique.

La section dégage un autofinancement pour la section d'investissement de 280 000 €. Un montant de 224 499.88 € est réservé pour les dépenses imprévues afin de préserver le fonds de roulement.

Le budget de la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 3 527 817.00 €, dont 535 070 € pour les nouvelles propositions en dépenses d'investissement

Investissement Dépenses			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
020	DEPENSES IMPREVUES	36 186,00	
040	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 505,00	
104	CONSTRUCTION BATIMENTS	30 600,00	223 799,00
106	VOIES ET RESEAUX	222 900,00	27 453,00
107	AMENAGEMENT CENTRE BOURG		1 552 136,00
108	MOBILIER ET MATERIEL	156 410,00	17 408,00
120	RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	96 160,00	853 080,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	274 180,00	
240	LOGEMENTS SOCIAUX	29 000,00	
	Somme :	853 941,00	2 673 876,00

Investissement Recettes			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
001	Excédent antérieur reporté	1 056 617,35	
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	280 000,00	
040	TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	428 719,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	256 662,65	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	87 602,00	1 418 216,00
	Somme :	2 109 601,00	1 418 216,00

Détail des nouvelles dépenses d'investissement :

Acquisitions diverses 156 410 €

Matériel technique	Technique	3 950
Véhicule	Service technique	25 000
Informatique - logiciels	Tous services	22 450
Mobilier	Tous services	3 000
Divers matériel	Tous services	102 010

Urbanisme voirie 319 060 €

Voirie	Matériel et installations	222 900
Réseaux	Eclairage public	96 160

Patrimoine 59 600 €

Bâtiments communaux	Divers travaux patrimoine	30 600
Logements sociaux	Programme Sodineuf	29 000

Une somme de 36 186 € a été inscrite en dépenses imprévues. Les restes à réaliser 2018 sont de 2 673 876 € en dépenses, et 1 418 216 € en recettes.

Le capital à rembourser au titre de cet exercice s'élève à 274 180 €. Les opérations d'ordre comptable sont en dépenses d'investissement de 8 505 €, correspondant aux amortissements des subventions.

Les recettes d'investissement propres à l'exercice sont de 145 222 € soit les subventions accordées pour 87 602 €, le FCTVA pour 42 620 €, d'autres recettes pour 15 000 €. Ce qui équilibre la section d'investissement après avoir tenu compte des opérations d'ordre pour 708 719 € (021-040-041), des restes à réaliser pour 1 418 216 €, de l'affectation du résultat pour 199 042.65 €. Des subventions seront sollicitées pour les programmes éligibles afin de reconstituer l'enveloppe d'autofinancement.

La dette de la collectivité :

Le budget Ville de Saint Nicolas d'Aliermont a sept emprunts en cours, à taux fixe, contractés auprès de différents établissements bancaires. L'encours de dette de ce budget au 01/01/2019 est de 3 508 737.10 € (3 619 320.53 € au 01/01/2018) (*voir annexes A2.1 et suivantes*). L'encours de la dette, en l'état actuel, serait de 3 234 565 € fin 2019. Les annuités 2019 représentent 377 125.37 € (capital plus intérêts). Aucun nouvel emprunt n'est prévu à ce jour.

L'actif immobilisé est constitué de terrains, de bâtiments, de réseaux de voirie et d'éclairage public, de divers matériels. Les effectifs de la collectivité figurent en annexe C1.

Le budget Assainissement

En fonctionnement, il est équilibré à 575 757.58 €, dont les dépenses à caractère général et personnel 19 010 €. Les intérêts des emprunts sont nuls, les emprunts en cours étant ceux de l'Agence de l'Eau sans frais financiers. Les recettes sont constituées, principalement, de l'excédent de fonctionnement 409 211.58 €, et de la surtaxe 105 000 €.

La section dégage un autofinancement pour la section d'investissement de 470 000 €

En investissement, la section s'équilibre à 598 136.33 €

Dont principalement le remboursement du capital des emprunts 35 780 €, les immobilisations nouvelles 450 000 € (Réseau d'assainissement, Schéma d'assainissement, opérations non affectées). Ces dépenses sont financées par les fonds propres.

Les restes à réaliser s'élèvent à 23 148 € en dépenses (surveillance système de collecte et débitmètre).

Le budget assainissement est assujéti à la TVA depuis le 01/07/2014, il est donc voté en Hors Taxes.

L'encours de dette du budget assainissement au 01/01/2019 est de 452 459.64 €, constitué par trois emprunts à taux zéro réalisés auprès de l'Agence de l'Eau. L'annuité à rembourser en 2019 est de 35 779.95 € (capital uniquement). Cf. *annexe A1.2*.

L'actif immobilisé est constitué des réseaux d'assainissement d'eaux usées. Les moyens nécessaires à l'administration sont mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

BP 2019 ASSAINISSEMENT SNA

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL	7 000,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	1 282,58	
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	470 000,00	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	85 465,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	10,00	
	Somme :	575 757,58	

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
002	Excédent antérieur reporté	409 211,58	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	51 546,00	
70	VENTES DE PRODUITS	105 000,00	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	10 000,00	
	Somme :	575 757,58	

Investissement Dépenses			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPOR	19 523,33	
020	DEPENSES IMPREVUES	18 139,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	51 546,00	
100	OPERATIONS NON AFFECTEES	320 000,00	23 148,00
103	SCHEMA ASSAINISSEMENT	90 000,00	
109	RESEAU ASSAINISSEMENT	40 000,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES	35 780,00	
	Somme :	574 988,33	23 148,00

Investissement Recettes			
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	42 671,33	
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	470 000,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	85 465,00	
	Somme :	598 136,33	

Le budget EAU

En fonctionnement, il est équilibré en dépenses et recettes à 769 445.72 € (dont les dépenses à caractère général et personnel pour 22 910 €). Les frais financiers sont nuls, l'emprunt en cours provenant de l'Agence de l'Eau à taux zéro. Les recettes sont constituées, principalement, de l'excédent de fonctionnement 571 923.72 € et de la surtaxe 170 000 €.

La section dégage un autofinancement pour la section d'investissement de 680 000 €.

En investissement, la section s'équilibre à 881 246 € dont les dépenses d'immobilisations nouvelles pour 690 000 € (protection captage d'eau St Laurent et terrain – station de surpression – travaux sur réseau eau potable – opérations non affectées).

Ces travaux seront financés par les fonds propres.

Les restes à réaliser s'élèvent à 8 887 € en recettes (solde de subvention Agence de l'Eau) et à 135 771 € en dépenses (conduite d'eau potable centre-ville et divers travaux).

Le budget eau est assujetti à la TVA depuis le 01/07/2014, il est donc voté en Hors Taxes.

L'encours de dette du budget Eau au 01/01/2019 est de 47 978 €, constitué par un emprunt à taux zéro réalisé auprès de l'Agence de l'Eau. L'annuité à rembourser en 2019 est de 3 198.53 € (capital uniquement). Cf. annexe A1.2.

Son actif immobilisé est constitué des réseaux d'eau potable. Les moyens nécessaires à l'administration sont mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Alhiermont.

BP 2019 EAU SNA**Fonctionnement Dépenses**

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 900,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL	7 000,00	
022	DEPENSES IMPREVUES	1 060,72	
023	VIREMENT A LA SECT. D'INV.	680 000,00	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	65 475,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	10,00	
	Somme :	769 445,72	

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
002	Excédent antérieur reporté	571 923,72	
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	27 522,00	
70	VENTES DE PRODUITS	170 000,00	
	Somme :	769 445,72	

Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
020	DEPENSES IMPREVUES	24 753,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	27 522,00	
100	OPERATIONS NON AFFECTEES	220 000,00	
102	PROTECTION CAPTAGE EAU	100 000,00	
104	RESEAU EAU POTABLE	370 000,00	135 771,00
16	EMPRUNTS ET DETTES	3 200,00	
	Somme :	745 475,00	135 771,00

Investissement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé	Mt report
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPO	96 308,86	
021	VIREMENT DE SECTION FONCTION.	680 000,00	
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	65 475,00	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS	30 575,14	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		8 887,00
	Somme :	872 359,00	8 887,00

Le budget Régie de Transport

Le budget de la Régie de Transport est équilibré à 86 256.99 € en fonctionnement et à 70 582.62 € en investissement.

En fonctionnement, les dépenses inscrites couvrent les frais inhérents à l'entretien des bus scolaires et les charges de personnel pour un total de 56 500 €. Ces dépenses sont financées par l'excédent de fonctionnement soit 8 459.99 € et la subvention départementale estimée à 20 000 €. Une subvention communale de 44 000 € est nécessaire pour cet exercice.

A la section investissement, le résultat reporté après amortissement des bus achetés en 2009 et 2016 constitue une réserve qui permettra le financement de l'achat d'un futur bus scolaire.

Le budget Régie de Transport n'a aucun emprunt en cours. Son actif immobilisé est constitué de deux cars scolaires, le reste des moyens nécessaires étant mis à disposition par la Commune de Saint Nicolas d'Aliermont.

BP 2019 REGIE TRANSPORT

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	29 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	27 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	4 088,99
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	25 668,00
	Somme :	86 256,99

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
002	Excédent antérieur reporté	8 459,99
042	OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	13 797,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	64 000,00
	Somme :	86 256,99

Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	13 797,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 785,62
	Somme :	70 582,62

Investissement Recettes

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPO	44 914,62
040	OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	25 668,00
	Somme :	70 582,62

Le budget C.C.A.S.

Pour information : Le budget du C.C.A.S. est équilibré à 1 090 725.38 € (section de fonctionnement uniquement). La subvention communale s'élève à 130 000 € pour 2019.

BP CCAS 2019 - BUDGET PRINCIPAL M14

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 900,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	846 300,00
022	DEPENSES IMPREVUES	69 725,38
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	156 100,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	700,00
	Somme :	1 090 725,38

Fonctionnement Recettes		
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
002	Excédent antérieur reporté	177 425,38
013	ATTENUATION DE CHARGES	100,00
70	PRODUITS DES SERVICES	783 100,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	130 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100,00
	Somme :	1 090 725,38

Le budget SAAD -C.C.A.S.

Le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de créer un budget annexe pour le service d'aide à domicile à compter du 01/01/2019, selon la nomenclature comptable M22, dénommé « SAAD-CCAS Saint Nicolas d'Alhiermont », afin de respecter la législation qui impose un budget annexe pour chaque activité sociale ou médico-sociale.

Le budget annexe M22 du service d'aide à domicile est équilibré à 786 100 € (section de fonctionnement)

BP SAAD 2019 - BUDGET ANNEXE M22

Fonctionnement Dépenses		
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
011- GF I	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	13 000,00
012- GF II	Dépenses afférentes au personnel	754 400,00
016- GF III	Dépenses afférentes à la structure	18 700,00
	Somme :	786 100,00

Fonctionnement Recettes		
Chapitre	Libellé chapitre	Mt Proposé
017- GF I	Produits de la tarification	620 000,00
018- GF II	Autres produits relatifs à l'exploitation	166 100,00
019- GF III	Produits exceptionnels	0,00
	Somme :	786 100,00